

Notre projet d'énergie partagée à Paliseul.

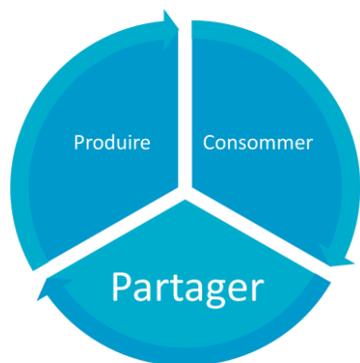


A propos de Palisol Gare

[PALISOL](#) fondée par Vents d'Houyet a pour mission de développer une Agence locale pour l'énergie, la mobilité et le climat sur les entités de Paliseul, Bouillon et Bièvre. Palisol développe actuellement ses activités aux gares de Paliseul et Bouillon.

Nous entendons participer au projet d'Engie à Our, cherchant à mettre en œuvre un financement participatif et la valorisation de l'énergie produite en circuit court.

Notre vision peut être schématisée comme suit :



Grâce aux revenus générés par le Projet, Palisol développera sa mission sur son territoire : promouvoir les énergies renouvelables et la mobilité douce et partagée.

Nos intentions

En cas d'octroi du projet à Engie, Palisol exploitera une des éoliennes du parc (convention signée avec Engie).

Ceci permettra à Palisol de mettre en œuvre ses intentions :

1. Produire une énergie verte grâce à une ressource inépuisable, le vent.

Dans le projet de 5 éoliennes à Our, chaque éolienne produira entre 7.2 et 7.7 GWh par an suivant le modèle retenu. La production du parc correspondra à la consommation annuelle de 11 000 ménages.

2. Rendre accessible cette énergie aux riverains au meilleur prix.

En créant une communauté d'énergie accessible à tous, PALISOL entend valoriser cette énergie au bénéfice des consommateurs locaux (particuliers, horeca, pme, collectivités).

Il ne sera pas nécessaire de rentrer au capital de la société d'exploitation de l'éolienne pour intégrer la communauté d'énergie, ainsi la communauté bénéficie également aux citoyens qui n'ont pas la possibilité d'investir dans le parc.

Nous prenons l'engagement de constituer une communauté d'énergie dans les limites du cadre réglementaire wallon.

L'information sur les communautés d'énergie est disponible [ici](#).

3. Intégrer un financement participatif des équipements.

Les éoliennes d'Engie seront exploitées par Wind4Wallniadétenue à 50/50 par Engie et un groupement d'intercommunales wallonnes, dont la Sofilux active en province du Luxembourg : une participation publique est ainsi garantie pour le projet.

PALISOL financera sa propre éolienne avec des fonds citoyens en créant un fond obligataire ouvert à tous.

Les rendements financiers du parc sont ainsi partagés avec les citoyens et les communes.

4. Mettre en œuvre la Charte de bon voisinage.

PALISOL a convaincu ENGIE de signer une Charte de bon voisinage qui va au-delà du cadre réglementaire.

La Charte poursuit les objectifs suivants :

- Fournir les meilleurs efforts en vue de limiter aux maximum les désagréments en cours de chantier et en cours d'exploitation ;
- Informer et assurer une transparence permanente sur l'activité du parc ;
- Financer des équipements/services au bénéfice des riverains durant toute la durée d'exploitation du parc ;

La Charte est accessible sur le site de [Palisol gare](#).

Toute information concernant le projet ou la société peut être adressée à :

PALISOL GARE

Place de la Gare 2

6850 Paliseul

Mail : palisolgare@gmail.com